

l'autre, ni d'identifier les patients chez lesquels le rapport bénéfices-risques est le plus favorable. Le coût du traitement, calculé sur base du nombre de conditionnements remboursables pendant la première année de traitement diffère toutefois pour Lucentis® et pour Macugen® (voir plus loin).

L'utilisation du bévécizumab (Avastin®) dans la dégénérescence maculaire fait l'objet de nombreuses discussions. Le bévécizumab est aussi un inhibiteur du VEGF, et est enregistré pour utilisation en perfusion intraveineuse dans le traitement de certains cancers (p. ex. le cancer colorectal métastasé). La notice de Avastin® ne mentionne pas l'usage dans la dégénérescence maculaire ni l'administration par voie intravitréenne. Le bévécizumab est cependant souvent utilisé en injection intravitréenne chez des patients atteints de dégénérescence maculaire, entre autres parce qu'il est beaucoup moins onéreux qu'un traitement par le pegaptanib ou le ranibizumab (d'après certaines sources jusqu'à 50 fois moins cher qu'un traitement par le ranibizumab). Aucune étude randomisée n'a cependant démontré l'efficacité du bévécizumab dans cette indication. Des études démontrant l'efficacité du bévécizumab et des études comparatives avec le ranibizumab et le

pegaptanib s'avèrent dès lors nécessaires. [Voir aussi *Brit Med J* 2007;334:269-70 et 381-2]

Note en ce qui concerne le coût

- Le nombre de conditionnements remboursables s'élève pour Macugen® (pegaptanib) à un maximum de 9 par œil par an, pour Lucentis® (ranibizumab) à un maximum de 8 par œil par an pour la première année, un maximum de 6 pour la première période de prolongation de 12 mois, et à un maximum de 4 pour la période de prolongation suivante de 12 mois. Le coût pour un an de traitement, calculé sur base de 9 conditionnements de Macugen® et de 8 conditionnements de Lucentis®, et sur base du prix pour un patient ambulatoire (c.-à-d. un patient qui se rend en consultation à l'hôpital et y reçoit sur place le médicament), est le suivant.

- Macugen® (9 conditionnements)
 - o Prix total: € 5.253,75
 - o Ticket modérateur pour le patient: pour un assuré ordinaire € 95,40, pour un patient avec statut OMNIO € 63,90.
- Lucentis® (8 conditionnements)
 - o Prix total: € 9.384,88
 - o Ticket modérateur pour le patient: pour un assuré ordinaire € 84,80, pour un patient avec statut OMNIO € 56,80

NOUVELLE DISPOSITION CONCERNANT LES FOLIA POUR LES DENTISTES

[Déjà paru dans la rubrique « Bon à savoir » sur notre site Web le 3/12/2007]

A partir de janvier 2008, les dentistes ne recevront plus systématiquement les Folia. Ils recevront toutefois deux fois par an un numéro spécial reprenant un ensemble d'articles publiés dans les Folia des mois précédents et plus adaptés à la pratique

dentaire. Il va de soi que les Folia mensuels peuvent être consultés sur notre site Web, et les dentistes qui souhaitent tout de même recevoir les Folia tous les mois peuvent se faire connaître à l'adresse de correspondance (administrative).